

Date de la convocation :
28/06/2023
Date d'affichage :
05/07/2023

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JUILLET 2023**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire
Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 09
Conseillers présents : 09
Procurations : /

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Jessica CLEISS, Cyrille HAEHNEL, Olivia KLEIN-HUMANN, Jean-Georges KOLB, Nicolas LANNO, Jérôme LEFEVRE, Christian VOEGELE

Absent excusé : /

Le secrétaire de séance est désigné par Monsieur le maire : Monsieur Jérôme LEFEVRE

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du PV de la réunion du CM du 06 juin 2023*
2. *Proposition de vente de terrain à la commune*
3. *Déclaration de réserve du droit de chasse*
4. *Suppression du poste d'ATSEM*
5. *Création d'un poste d'agent d'entretien partagé entre les communes
Obersoultzbach – Weinbourg – Weiterswiller*
6. *Divers*

1. Approbation du PV de la réunion du C.M. du 06 juin 2023

Remarques : RAS

Le procès-verbal de cette réunion ne suscitant plus aucune remarque, il est approuvé par les membres présents lors du conseil de ce jour.

Nombre de votants : 09 POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

2. Proposition de vente à la commune

Point ajourné

3. Déclaration de réserve du droit de chasse

Les baux actuels de chasses communales expirent le 1er février 2024. Les chasses seront donc remises en location dans les prochains mois pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2024 au 1er février 2033.

Conformément à l'article L429.4 du Code de l'environnement,

« Le propriétaire peut se réserver l'exercice du droit de chasse sur les terrains d'une contenance de vingt-cinq hectares au moins d'un seul tenant, sur les lacs et les étangs d'une superficie de cinq hectares au moins... »,

le conseil municipal décide de se réserver l'exercice du droit de chasse sur le terrain cadastré – section 05, parcelle N°2, au lieu-dit Seelberg, d'une superficie de 354 ha, 12 a et 10 ca, sis sur le ban communal de la commune de Sparsbach.

Une déclaration de réserve du droit de chasse sera envoyée par voie postale, dans le respect des dix jours après la publication de la fin de la consultation des propriétaires de la commune de Sparsbach.

Une demande de convention de gré à gré a été transmise au locataire sortant, qui peut faire valoir son droit de priorité sur ce lot de chasse N°2 - forêt. Une réponse est attendue avant le 17 juillet 2023.

Nombre de votants : 09 POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

4. Suppression du poste d'ATSEM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Vu l'avis du Comité social territorial commun de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre, en date du 28 juin 2023,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc à la Commune de Weinbourg de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement de ses services.

Compte tenu de la fermeture de l'école de Weinbourg et du transfert de la structure scolaire vers le Regroupement pédagogique concentré d'Ingwiller, il convient de supprimer le poste d'ATSEM qui n'a pas pu être transféré, pour cause de surnombre, vers l'école d'accueil.

Il appartient à la Commune de Weinbourg, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de supprimer par délibération cet emploi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- La suppression, à compter du 31 août 2023, de l'emploi de Madame BALZER Catherine, à temps non complet (à raison de 24 heures hebdomadaires annualisées) au service d'ATSEM de l'école de Weinbourg,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte y afférent et
- De charger Monsieur le maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1^{er} septembre 2023.

Nombre de votants : 09 POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

5. Création d'un poste d'agent d'entretien partagé entre les communes Obersoultzbach – Weinbourg – Weiterswiller

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Vu l'avis du Comité social territorial commun de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre, en date du 28 juin 2023,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant l'accord de Madame BALZER Catherine à profiter d'un reclassement dans un autre cadre d'emploi tout en gardant ses acquis,

Considérant son acceptation de l'offre faite par les trois communes,

Il appartient donc à la Commune de Weinbourg de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement de ses services.

Compte tenu de l'accord trouvé entre les trois communes et Madame BALZER Catherine, il convient de créer le poste d'agent d'entretien partagé entre les communes d'Obersoultzbach, de Weinbourg et de Weiterswiller pour une durée hebdomadaire de service de 24 heures, à raison de 8 heures effectuées dans chacune des trois communes. La Commune de Weinbourg restera l'employeur de l'agent et refacturera trimestriellement son coût aux deux autres communes, au prorata du travail effectué, soit 8 heures dans chacune des communes.

Il appartient à la Commune de Weinbourg, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de créer par délibération cet emploi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- La création, à compter du 1^{er} septembre 2023, de l'emploi de Madame BALZER Catherine, à temps non complet (à raison de 24 heures hebdomadaires) au service d'agent d'entretien partagé entre les communes d'Obersoultzbach, de Weinbourg et de Weiterswiller,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte y afférent et
- De charger Monsieur le maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1^{er} septembre 2023.

Nombre de votants : 09

POUR : 09

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

6. Divers

06.01 Remerciements

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un certain nombre de remerciements lui sont parvenus de la part des aînés de la commune, suite à des cartes ou des paniers remis par la municipalité.

De même, Monsieur le maire fait lecture du courrier du 26 juin 2023, émanant de la Paroisse protestante de Weinbourg – Sparsbach – Erckartswiller, par lequel la présidente, Madame RIEHL Mireille, remercie la commune pour la subvention de 1 000,00 € accordée pour contribuer aux frais de chauffage de l'église.

06.02. Affaires scolaires

Monsieur le maire informe le conseil municipal que :

- Les élèves de la classe de grande section et des classes élémentaires habitant Weinbourg et qui fréquenteront le Regroupement pédagogique concentré (RPC) d'Ingwiller dès la rentrée prochaine de septembre 2023 ont pu bénéficier d'une journée de prérentrée le 22 juin dernier et ont pu se familiariser à la fois avec les lieux, les enseignants et les élèves ; les élèves des classes maternelles ont également pu s'y rendre avec leurs parents le soir même ; la commune tient à

remercier le RPC et la Commune d'Ingwiller qui ont rendu cette visite possible, ainsi que le transporteur MUGLER qui a mis ses bus à disposition gratuitement pour cela,

- La cérémonie de fermeture de l'école de Weinbourg s'est bien déroulée ce jour même, à 18 heures ; elle a permis de mettre à l'honneur les enseignants et les adultes œuvrant à l'école et de les remercier pour toutes ces années passées au service des enfants de la commune,
- La commission 5 a pu rencontrer ce mercredi 28 juin les représentants des communes d'Ingwiller, d'Erckartwiller et de Sparsbach, afin de discuter de la convention-cadre qui sera signée entre les quatre communes et qui réglemeta le RPC d'Ingwiller ; les commissions 1 et 5 se pencheront sur cette convention le 19 juillet,
- Dès la fin des cours, un inventaire des meubles et affaires scolaires sera dressé, pour recenser le transfert vers le RPC d'Ingwiller qui se fera début août, afin que les élèves puissent en profiter à la rentrée ; la Commune d'Ingwiller a proposé de racheter certains de ces matériels, d'autres seront offerts par la Commune de Weinbourg au RPC,
- Certains des meubles anciens qui ne sont pas repris par le RPC d'Ingwiller seront utilisés pour meubler la salle des associations qui sera installée dans l'ancienne laiterie. De cette manière, les associations pourront y stocker leurs documents et autres matériels,
- Une demande d'un particulier concerne le rachat de vieux meubles d'école à retaper, en vue d'une revente ; le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accéder à sa demande pour les meubles non récupérés par le RPC d'Ingwiller et non réutilisés par la commune,
- Les horaires des deux lignes de bus vers Ingwiller ont été définies en collaboration avec la Région Grand Est et les communes concernées comme suit :

Ligne scolaire 87 Sparsbach-Ingwiller (pour le collège d'Ingwiller), avec un départ et une arrivée à la mairie :

ALLER		Renvoi	
		N° de service	
Commune	Point d'arrêt	1	3
SPARSBACH	Fontaine	Imm v-	
WEINBOURG	Mairie	07:35	
BISCHHOLTZ	Mairie		07:20
MULHAUSEN	Mairie		07:25
SCHILLERSDORF	Ecole élémentaire		07:30
MENCHHOFFEN	Ecole		07:35
INGWILLER	Collège	07:42	07:40

RETOUR		Renvoi			
		N° de service			
Commune	Point d'arrêt	2	6	8	12
INGWILLER	Collège	12:00	12:00	17:05	17:05
MENCHHOFFEN	Ecole	12:10		17:15	
SCHILLERSDORF	Ecole élémentaire	12:15		17:20	
MULHAUSEN	Mairie	12:20		17:25	
BISCHHOLTZ	Mairie	12:25		17:30	
WEINBOURG	Mairie		12:07		17:12
SPACHSBACH	Fontaine		12:17		17:22

Ligne scolaire 272 Erckartswiller-Ingwiller (pour le RPC d'Ingwiller) avec un départ et une arrivée à la salle polyvalente :

		N° de service			
		1		3	
Commune	Point d'arrêt	horaire car matin LMJV	début cours matin	horaire car matin LMJV	début cours apm
ERCKARTSWILLER	Ancienne école	08:00		13:20	
SPARSBACH	Fontaine	08:09		13:29	
WEINBOURG	Salle Polyvalente	08:15		13:35	
INGWILLER	Ecole primaire	08:20	08:25	13:40	13:45

		N° de service			
		2		4	
Commune	Point d'arrêt	horaire car apm LMJV	fin cours matin	horaire car apm LMJV	fin cours apm
INGWILLER	Ecole primaire	11:55	11:50	16:25	16:20
WEINBOURG	Salle Polyvalente	12:00		16:30	
SPARSBACH	Fontaine	12:06		16:36	
ERCKARTSWILLER	Ancienne école	12:15		16:45	

06.03. Location de salles

Monsieur le maire informe le conseil municipal que certaines locations récentes ont posé problème, soit au niveau du nettoyage de la salle, soit au niveau des nuisances sonores. L'une de ces locations n'a, de plus, pas été payée entièrement.

Suite à ce constat, il propose que les locataires aient un contrat amendé et complété à remplir, dans lequel ils s'engagent à respecter les règles de bonne conduite en matière de nuisances sonores, propreté et rangement. Une proposition sera faite en ce sens au conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Par ailleurs, les locations hors commune passeront dorénavant systématiquement par l'avis du conseil municipal.

06.04. ASW : Match de gala féminin

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'ASW a programmé – outre son tournoi habituel des 29 et 30 juillet – un match de gala entre deux grandes équipes féminines de division 2, le samedi 09 septembre. Cette journée dédiée au football féminin attirera beaucoup de monde à Weinbourg, vu la notoriété des deux équipes : Strasbourg et Metz. Il s'agira d'encadrer l'événement en aidant l'ASW dans l'organisation et le déroulement.

06.05. Services techniques

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'ouvrier communal sera en congé du samedi 29 juillet au dimanche 20 août 2023. Il convient d'organiser un entretien minimal de la commune.

Type et N° de dossier	Date de la décision	Avis du maire	Pétitionnaire	Adresse	Nature des travaux
DP 06752123R0007	08/06/2023	Retrait / annulation (doublon)	KAUTZMANN Audrey	51 Rue Meyer	Clôture
DP 06752123R0006	20/06/2023	Favorable	KAUTZMANN Audrey	51 Rue Meyer	Clôture
PD 06752123R0003	30/06/2023	Favorable	BATOT Angélique	54 Rue Meyer	Démolition d'un mur
PC 06752123R0001	03/07/2023	Favorable	EARL des Prairies	Chemin du Fuerstweg	Reconstruction hangar agricole après sinistre
DP 06752123R0010	04/07/2023	Favorable	BALZER Ernest	108 Rue des Roses	Enlèvement des thuyas. Mur de clôture

06.10. Compte-rendu du travail en commissions

Commission 1 : Réunion avec l'architecte pour la création de la micro-crèche le 21 juin – Réunion avec la CeA le 12 juillet pour aide au financement – Réunion commission 5 le 19 juillet

Commission 2 : Réunion le 17 juillet pour entamer les travaux sur la DICRIM et le plan communal de sauvegarde – Devis en cours pour une glissière bois – Devis en cours pour une porte de la salle polyvalente – Bitumage à envisager sur le parking du stade

Commission 3 : Appel d'offre du SDEA le 13 juillet – Réunion le 17 juillet au sujet du renouvellement des baux de chasse – Devis pour la toile hors sol – Taille de haies au cimetière

Commission 4 : Réunion le 12 juillet pour définir le chemin de fer du Blättli

Commission 5 : Chasse au trésor du CIE du 24 juin – Inauguration des hôtels à insectes du CIE le 24 juin – Réunion le 19 juillet pour étudier la convention à signer avec les communes du RPC d'Ingwiller – Devis en cours pour changer la vaisselle de la salle polyvalente – Jeux de société loués pour la journée jeux du 26 août – Atelier peinture avec Madame HAESSIG terminé

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 22 heures et 17 minutes.

Weinbourg, le 07 juin 2023

Le maire,
Yves RUDIO

Le secrétaire de séance,
Jérôme LEFEVRE



Poste de travail	Intervenants
Arrosage des fleurs	CLEISS Jessica, HUMANN-KLEIN Olivia (1 ^e semaine), HAEHNEL Cyrille (2 ^e semaine), KOLB Jean-Georges (3 ^e semaine), LEFEVRE Jérôme (week-ends)
Tonte éventuelle	KOLB Jean-Georges
Nettoyage de l'aire de rencontre	CLEISS Jessica (1 ^e semaine), VOEGELE Christian (2 ^e semaine), KOLB Jean-Georges (3 ^e semaine)

Par ailleurs, il est à noter que l'intervention de Thomas RUDIO se passe correctement. Le jeune bénévole seconde l'ouvrier communal dans ses nombreuses tâches et donne entière satisfaction. La commune le remercie pour son action.

06.06. Logement social

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le logement social n°2 a été libéré. En ce moment, le logement est en cours de nettoyage et ensuite un état des lieux sera réalisé.

Par la suite, il faudra entamer les travaux de remise à neuf, prévus de longue date, avant qu'il ne puisse être reloué. Une candidature est déjà arrivée en mairie, d'autres devraient parvenir prochainement.

06.07. Culture

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'artiste Williann – artiste en résidence au sein de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre - a affiché le blason de Weinbourg revisité, devant la salle polyvalente. Il s'agit de la première production de l'artiste dans la commune.

Pendant la deuxième quinzaine du mois d'août, l'artiste interviendra de manière plus visible encore dans la commune. En effet, elle décorera le mur du garage menant au stade et y apposera une fresque murale représentant entre autres un âne, en liaison avec le sobriquet des Weinbourgeois qu'on appelle les « Eselstüpfen », les piqueurs d'ânes qui faisaient avancer leurs ânes sur les hauteurs dans les vignes du piémont.

06.08. Décisions du maire par délégation

NEANT	/	/	/	/
-------	---	---	---	---

06.09. Récapitulatif de travaux

Monsieur le maire informe le conseil municipal des dossiers qui ont été instruits en urbanisme depuis la dernière réunion du C.M. :